

Conseil départemental de la Manche
Groupe de la Gauche Sociale et Écologiste (GSE 50)

Séance plénière du 7 mars 2025

EVOLUTION DES POSTES

Thiery LETOUZÉ

Conseiller départemental, canton de Cherbourg-en-Cotentin 2
au nom du groupe

Monsieur le Président, cher.e.s Collègues,

Depuis 2010 et le Grenelle de l'environnement chaque collectivité de plus de 50 000 habitants doit produire annuellement un rapport sur la situation en matière de développement durable en amont du débat d'orientation budgétaire.

Cette loi oblige ainsi le politique à décliner des objectifs, à les rendre opérationnels et à réaliser une évaluation vertueuse des crédits engagés. Ce rapport nous a été présenté, en décembre dernier, sous une forme se voulant nouvelle avec un plan de transition écologique. Déjà des interrogations se sont posées sur la forme, la manière de rédiger ce rapport, les objectifs retenus non discutés etc. Nous avons d'ailleurs été surpris que ce ne soit pas, comme habituellement, la vice-présidente en charge de la transition et l'adaptation au changement climatique qui présente ce rapport alors même qu'il

traitait principalement du bilan carbone et de la stratégie de décarbonation de notre collectivité.

Nous nous interrogeons donc sur le signal envoyé d'autant que nous apprenions, de façon concomitante la suppression de notre service d'appui à la transition écologique et cela en toute discrétion. Je suis d'ailleurs intervenu à ce sujet. Et, aujourd'hui, il nous est demandé d'acter cette suppression.

Je veux donc parler de la MATEDD pour une Mission d'Appui à la Transition Écologique et au Développement durable. Si l'aspect « développement durable » ne représente plus l'enjeu du moment en revanche, l'appui à la transition écologique, quel programme et quel avenir pour qui souhaite mener cette mission d'appui jusqu'au bout. L'évolution naturelle pour un tel service serait d'accéder à une vice-présidence transversale comme peuvent être aujourd'hui les finances car les enjeux sont du même ordre. Le facteur limitant ne sera plus l'euro demain, mais l'énergie, et réfléchir à cette mutation, l'anticiper c'est déjà apporter des solutions. L'idée que la transition écologique puisse être une sorte de chef d'orchestre sur le reste des politiques publiques, n'est pas propre à notre collectivité, et pourrait fort bien convenir aux communes, aux intercos, aux agglomérations.

Ce service disparaît donc dans sa sixième année et nous souhaitons que cela ne se fasse pas en toute discrétion. Nous serons d'accord pour dire que ni la compétence, ni l'engagement des agents qui le compose ne peuvent être remis en question, mais alors quoi d'autre ? Une mission terminée, nous dites-vous ! L'appui à la transition écologique est terminé, quel scoop ! Alors devons-nous

conclure que le trait de côte est stabilisé par exemple ? Plus besoin de gestion douce, plus besoin d'apporter de soutien technique aux collectivités, plus de risque à prévoir, d'information à partager et je ne fais que citer là quelques-unes des missions de la MATEDD, elles sont plus nombreuses et plus diverses encore.

Autre exemple, la décarbonation de notre collectivité est en bonne voie, nous allons devoir encore et pour longtemps chercher et trouver des sources d'économies en matière de consommation d'énergie fossile et vous connaissez la théorie des œufs de pâques, au début c'est facile on trouve les plus gros et les moins bien cachés, et plus la chasse avance, plus ils sont difficiles à trouver et plus ils sont petits, comme pour nos sources d'économie. La transversalité d'un service dédié est, était, devrai-je dire ! Une force et un atout pour mener cette quête efficacement. Qui demain pour reprendre ces missions ? qui demain pour assurer ces compétences cruciales ? Seront-elles seulement reprises ? Et si oui, au détriment de quels autres ? Alors bien évidemment vous me direz mais non on reclasse, on crée un poste A7 de coordination à la direction générale adjointe nature et infrastructure mais ne nous y trompons pas cela ne remplacera pas cette équipe dédiée qui pouvait apporter un appui transversal.

Il aura donc suffi de deux vacances de postes pour, qu'au nom de la recherche d'économies, nous effacions d'un trait la MATEDD. Reste à prévenir et expliquer aux partenaires des actions et missions assurées, que la MATEDD n'est plus, et comment le Conseil départemental compte garder un minimum d'opérationnalité sur la

question de la transition écologique, l'adaptation au changement climatique et à la nécessaire décarbonation de nos activités.

Vous aurez donc compris que nous sommes contre cette suppression. Et afin de rendre ce vote plus clair, nous vous demandons de diviser le vote sur ce rapport en application de notre règlement intérieur.

★ ★

★